

COMMERÇANTS, ADOPTEZ LES BONS REFLEXES !



PRÉVENIR & BIEN AGIR PENDANT ET APRÈS L'AGRESSION

- Soyez attentif à votre environnement.
En cas de doute, composez le 17.
- **Ne vous opposez pas physiquement à l'agresseur** et conservez votre calme.
- Dès le danger écarté, **composez le 17.**
Demandez aux témoins de rester sur place ou relevez leurs coordonnées.
- **Dans l'attente de l'arrivée des enquêteurs, préservez les traces et les indices,** fermez votre commerce ou bloquez l'accès aux zones nécessaires, ne touchez pas aux objets que les malfaiteurs peuvent avoir abandonnés.
- **Déposez plainte** auprès de votre commissariat ou de votre gendarmerie.

COMMERÇANTS, POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE SÉCURISEZ VOTRE MAGASIN !

DANS VOTRE MAGASIN

- **Soyez vigilant** à l'ouverture et à la fermeture du magasin.
- **Verrouillez les issues** non indispensables à l'exercice de votre activité.
- Veillez à assurer un **bon éclairage** intérieur et extérieur.
- Pour montrer les pièces de valeur à votre clientèle, **sortez les des vitrines une à une.**

CONCERNANT VOTRE RECETTE

- **Variez les jours, les heures et les itinéraires** de dépôt à la banque. Le déplacement doit s'effectuer en binôme.
- Conservez le **minimum d'argent liquide** dans votre caisse.
- **Verrouillez votre tiroir-caisse** et gardez la clef sur vous.
- Entreposez le **coffre** (NF EN 1143), fixé au sol et/ou au mur, **dans une pièce non visible** du public et **placée sous alarme.**
- **Règlement par carte bancaire** : demandez un justificatif.
- **Règlement par chèque** : pratiquez une vérification approfondie et ostensible du chèque.



POLICE MUNICIPALE
DE LONS-LE-SAUNIER



BROCHURE DE PRÉVENTION
CONTRE LE CAMBRIOLAGE
& VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

03 84 47 88 39

PRÉVENTION CONTRE LE CAMBRIOLAGE

LES RÉFLEXES À ADOPTER

- **Rangez tout** ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux...
- **Méfiez-vous** des démarcheurs et quémanteurs, surtout lorsqu'ils sont en groupe.
- Si des Individus prétendent être des policiers, **demandez leur nom**, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (en cas de doute faites le 17).

N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects.

LES MESURES À PRENDRE

- **Fermez vos volets.**
- **Renforcez votre porte d'entrée** (serrure 3 points de sûreté, porte blindée...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.
- **Installez des dispositifs de surveillance** comme un système d'alarme (seul ou avec télésurveillance).
- **Photographiez, ou filmez vos objets de valeur** et notez les numéros de série.
- **N'utilisez pas "les cachettes" classiques** : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason etc.
- **Ne laissez pas de mots** sur votre porte mentionnant votre absence.
- Durant l'été, pensez à **fermer vos fenêtres et portes** si vous êtes dans votre jardin.

PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, **prévenez** vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches...
- **Faites relever votre courrier** régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres
- **Placez, les objets de valeur en lieu sûr** (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
- Même pour une courte absence, **verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres ouvertes.**

VOUS RÉSIDEZ EN MAISON

- **Équipez les fenêtres** faciles d'accès (sous-sol ou sur rue) de **barreaux de sécurité.**
- **Protégez et renforcez les vitres** proches d'un système d'ouverture.
- **Renforcez toutes les portes** donnant sur l'extérieur.
- **Éclairez votre jardin** en l'équipant de détecteurs de présence.
- **Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute** et ne cache ni portes ni fenêtres.



VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- **Ne cherchez pas à ranger** ou à déplacer certains objets.
- **Laissez les lieux en l'état** pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.
- **Faites rapidement opposition bancaire** ou titre volé sur les chèquiers, cartes...
- **Appelez directement la police municipale et/ou le commissariat de la police nationale.**



LES VOLS DE VÉHICULES OU LES VOLS DANS VÉHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, le sac à main ou le téléphone portable (phénomène du "Home jacking").

- **Verrouillez les portes et les fenêtres** la nuit même si vous êtes dans votre résidence.
- **Ne laissez pas en évidence les clés de votre domicile, le sac à main, le téléphone portable** dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à **enlever les clés de contact** et à **verrouiller les portières de votre voiture.**